

dossier de presse



## La MFA, hier...

La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurance) est l'une des premières mutuelles d'assurances créée en France.

**Fondée en 1930** par 300 chauffeurs de taxis parisiens appartenant à la chambre syndicale des cochers chauffeurs, la MFA avait pour objectif la mise en commun d'une couverture des risques liés à leur véhicule professionnel et à leur activité.

**En 1964, La MFA rejoint le GEMA** (Groupement des Entreprises Mutualistes d'Assurances) dans les premières années de son existence.

Elle ouvre ensuite son offre aux particuliers et **propose dès les années 1970 une gamme de produits complète** pour protéger la famille et les biens des sociétaires.

## La MFA, aujourd'hui...

**Depuis les années 1980, la MFA bénéficie d'une couverture nationale** avec un réseau commercial de 9 espaces d'accueil en Ile-de-France, 5 en province (Bordeaux, Nantes, Nice, Marseille et Lyon).

**Leader de l'assurance des taxis depuis 1930**, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances couvre également l'ensemble des besoins des particuliers.

Vous avez à votre disposition une gamme complète de produits d'assurance, de solutions de placement et de financement :

- **Assurance Auto**
- **Assurance Auto taxi**
- **Assurance Habitation**
- **Assurance Véhicules de loisirs, chasse et navigation de plaisance**
- **Complémentaire Santé**
- **Epargne et Retraite**
- **Solutions crédits**

**La particularité de la MFA tient à sa dimension humaine** et à son **expérience** qui lui permet d'entretenir des relations personnalisées avec ses sociétaires et de développer une gamme de produits et services adaptée aux besoins spécifiques de chacun.

Fidèle aux valeurs mutualistes d'humanisme et de solidarité, elle propose à ses sociétaires **le meilleur des services au prix le plus juste**.

## La MFA en quelques chiffres, une stratégie aux résultats concrets :

- 80 ans d'expérience,
- plus de 132 000 contrats,
- 53 m€ de chiffre d'affaires
- 14 espaces d'accueil sur toute la France,
- 1 site Internet : [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Communiqué de presse  
Clichy, le 10 novembre 2009

Depuis le 1er octobre 2009, les sociétaires taxis MFA bénéficient d'offres exceptionnelles sur les Ford S-MAX, Mondéo et Galaxy !



Monsieur Talal Al rifaï, Président Directeur Général, MFA et Monsieur Marc de Laitre, Directeur des Ventes.

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifaï, et Ford, représentée par son directeur des ventes de Ford France, Marc de Laitre, ont signé, le 10 novembre 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant à optimiser la qualité de service auprès des professionnels de taxi.

Leader de l'assurance taxi et sensible aux intérêts de la profession depuis 1930, la MFA assure aujourd'hui plus de 14 000 taxis en France. Elle propose à tous ses sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Spécialiste de l'assurance taxi, la MFA couvre également l'ensemble des besoins des sociétaires particuliers.

" Avec la berline Mondeo et les deux grands monospaces S-MAX et Galaxy, nous disposons d'une gamme particulièrement adaptée pour les professionnels du taxi" a déclaré Marc de Laitre, directeur des ventes de Ford France. "Fort d'un important réseau de distributeurs et d'agents, nous sommes à même d'apporter une qualité de service et de prestations partout en France." En 2008, le Ford Galaxy a été élu Taxi de l'année 2008-2009 dans la catégorie monospace.

La MFA a choisi de s'associer avec Ford afin de permettre à ses sociétaires taxis de bénéficier d'offres exceptionnelles sur l'achat de véhicules Ford, en particulier sur les modèles suivants : S-MAX, Mondéo et Galaxy.

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
site Internet : <http://www.mfa.fr>

Contact presse Ford :  
Fabrice Devanlay  
Chef du service de Presse  
Tél. : 01 61 01 63 47  
email : [fdevanla@ford.com](mailto:fdevanla@ford.com)  
site internet : [www.media.ford.com](http://www.media.ford.com)

Communiqué de presse  
Clichy, Le 27 octobre 2009

## Planète Taxi, le nouvel espace entièrement dédié aux taxis !



**Jeudi 15 octobre 2009, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA) a inauguré Planète Taxi, un nouvel espace d'échange et de bien-être entièrement dédié aux chauffeurs de taxis.**

En créant Planète Taxi, la MFA, leader de l'assurance taxi depuis 1930, réaffirme sa volonté d'être toujours plus proche de ses artisans taxis, en étant à l'écoute de leurs besoins et en leur permettant de se retrouver dans un lieu convivial.

### **Un espace Assurance**

Planète Taxi est un véritable espace d'accueil dans lequel sont regroupés tous les services d'assurance de la MFA. Il est également possible d'expertiser son véhicule, de convenir d'un rendez-vous en vue de l'obtention d'un crédit ou encore de rencontrer un consultant juridique.

### **Des Services Pratiques**

Au-delà des services d'assurance, les chauffeurs de taxis peuvent bénéficier également d'un ensemble de mesures pratiques pour améliorer leur quotidien comme une salle de repos pour se relaxer et échanger, des nettoyages de véhicules gratuits, des journaux de presse consultables sur place, la possibilité de se restaurer ou des expositions, etc.

Cette initiative originale a été relayée par la radio RMC, le 19 octobre dernier. L'émission quotidienne des "Grandes Geules" a salué le dynamisme de l'opération en tournant en direct dans les locaux de Planète Taxi. L'ambiance conviviale a permis aux différents intervenants de relater le quotidien des chauffeurs de taxis et de donner la parole à un public très réceptif.

Avec ses débuts prometteurs, Planète Taxi souhaite continuer tout au long de l'année 2009-2010 à faciliter la vie des artisans taxis. Dans les prochains mois, Planète Taxi sera le théâtre de nouveautés telles que des expositions autour du monde du taxi, ainsi que des offres exceptionnelles via les partenaires de la MFA.

Venez vite nous rejoindre sur Planète Taxi !

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
site Internet : <http://www.mfa.fr>

Communiqué de presse  
Clichy, le 26 mai 2009

## Partenariat entre la Mutuelle Fraternelle d'Assurances et la MAPA.



La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifaï, et la MAPA, représentée par son Président, Philippe Dubois, ont signé, le 26 mai 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant la mise en place d'une nouvelle offre santé.

Monsieur Talal Al rifaï Président Directeur  
Général de la MFA, et Philippe Dubois, Président de la MAPA.

Leader de l'assurance du taxi et sensible aux intérêts de la profession depuis 1930, la MFA est membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Le cœur de son action passe par la solidarité et l'entraide, valeurs fondatrices de la mutuelle. Elle propose à tous ses sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Spécialiste de l'assurance taxi, la MFA couvre également l'ensemble des besoins des sociétaires particuliers.

Née en 1910, la MAPA est spécialiste de l'assurance des Professionnels de l'alimentaire. Partenaire privilégié des artisans et commerçants de cette profession, sa signature « à vos côtés pour mieux vous protéger » symbolise l'implication de la MAPA dans l'activité professionnelle des commerçants comme dans leur assurance personnelle.

Soucieuse de toujours mieux répondre aux besoins de ses sociétaires avec une offre santé optimale, la MFA a choisi la MAPA pour ses valeurs, sa qualité de service et son accompagnement de proximité.

En effet la MAPA, fière de la confiance de ses 120 000 sociétaires, est une société d'Assurance Mutuelle sans intermédiaire, membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Elle privilégie le service de proximité et le relationnel établi avec ses sociétaires

Les sociétaires de la MFA bénéficieront donc, à partir du 15 juin 2009, de l'offre santé MAPA.

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
site Internet : <http://www.mfa.fr>

Contact Presse MAPA :  
Karine Bonnifet  
Tél. : 05 46 59 59 12  
email : [k.bonnifet@mapa-assurances.fr](mailto:k.bonnifet@mapa-assurances.fr)  
site internet : [www.mapa.fr](http://www.mapa.fr)

Communiqué de presse  
Clichy, le 24 mars 2009

La MFA et Rent A Car propose une flotte de véhicules de remplacement à disposition des Taxis Parisiens !

Suite à la signature d'un partenariat entre Rent A Car et la MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances) en décembre 2008, Rent A Car, le leader de la location de courte durée de proximité annonce la disponibilité immédiate d'un service destiné aux Taxis Parisiens.

Finie la pénurie de Taxis dans la Capitale parisienne !

Désormais, les 7000 taxis sociétaires à la MFA, leader de l'assurance des artisans taxis, pourront bénéficier d'un service exceptionnel en cas d'immobilisation de leurs véhicules pour réparation : le prêt d'un véhicule relais entièrement équipé par Rent A Car.

Rent A Car met en effet à leur disposition une flotte de 50 véhicules pour 2009 spécialement stickés MFA/Rent A Car pour l'occasion. Il s'agit de Ford SMAX diesel, immédiatement à l'agence Paris Pasteur au 48 rue Bague dans le 15ème arrondissement.

Marc Boré, Président du Directoire de Rent A Car explique cette opération : "Conscient du fort potentiel de la location de courte durée vers les professionnels, Rent A Car se réjouit de proposer ce service totalement inédit en partenariat avec la MFA. Nous croyons au succès de cette offre et ouvrons ainsi le marché de la location de véhicule de remplacement aux chauffeurs de Taxi Parisiens".

Rent A Car et la MFA estiment que le potentiel de développement se situe entre 300 et 400 véhicules. Ce sera donc, à terme, autant de taxis de plus en circulation et disponibles pour répondre à la demande croissante de taxis sur Paris.

Chaque taxi immobilisé aura désormais la possibilité de disposer d'un véhicule relais afin de poursuivre son activité professionnelle sans avancer de frais de location. Cette nouvelle garantie de la MFA appelée "Véhicule Taxi Relais" intervient dès le premier jour d'immobilisation du véhicule suite à un accident de la circulation, un vol ou un incendie. Ce véhicule prêté est entièrement équipé en taxi et permet au sociétaire de continuer à exercer son métier sans interruption et maintenir ainsi sa recette.

Monsieur Talal Al rifai, Président Directeur Général de la Mutuelle Fraternelle d'Assurances commente cette nouvelle garantie : "Nous sommes particulièrement fiers d'avoir conclu ce service rendu au public. Attentifs aux intérêts de la profession, nous offrons ici à nos sociétaires un gage d'efficacité supplémentaire dans leur activité."

A propos de Rent A Car : Leader de la location de courte durée de proximité, Rent A Car possède un réseau de 450 agences dans toutes les villes de France. Sa flotte de 15000 véhicules aujourd'hui assure la réalisation de 660 000 contrats de location en 2008. Avec un CA supérieur à 110 million d'euros, Rent A Car a pour objectif d'atteindre 600 points de vente d'ici fin 2011. Le réseau Rent A Car poursuit son développement avec une stratégie résolument innovante. Rendez-vous sur [www.rentacar-groupe.com](http://www.rentacar-groupe.com).

A propos de la MFA : Leader de l'assurance du taxi et sensible aux intérêts de la profession depuis 1930, la MFA est membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Elle propose à ses sociétaires le meilleur des services au prix le plus juste. Spécialiste de l'assurance taxi, la MFA couvre également l'ensemble des besoins des particuliers. Elle possède un réseau de 15 espaces d'accueil en France. Rendez-vous sur [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
Mail : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
Site Internet : [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Contact presse Rent A Car :  
Elodie Laloum  
Tél. : 01 42 01 74 54  
Mail : [Elodie.laloum@melodik.fr](mailto:Elodie.laloum@melodik.fr)  
Site internet : [www.rentacar.fr](http://www.rentacar.fr)

## Partenariat entre la Mutuelle Fraternelle d'Assurances et CFDP Assurances.



La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifaï, et CFDP Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Laurent des Brest, ont signé, le 23 janvier 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant la mise en place d'une nouvelle offre de protection juridique.

Talal Al rifaï, PDG de la MFA et Laurent des Brest, PDG de CFDP Assurances.

Leader de l'assurance du taxi et sensible aux intérêts de la profession depuis 1930, la MFA est membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Le cœur de son action passe par la solidarité et l'entraide, valeurs fondatrices de la mutuelle. Elle propose à ses sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Spécialiste de l'assurance taxi, la MFA couvre également l'ensemble des besoins des particuliers.

CFDP Assurances est spécialisée en protection juridique. Implantée localement dans plus de 40 villes, elle se caractérise par une organisation de proximité au plus près du terrain pour défendre au mieux les intérêts de ses assurés, favoriser l'écoute et gérer les litiges de façon personnalisée. CFDP Assurances est adhérente à la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurances).

Soucieuse de toujours mieux répondre aux besoins de ses sociétaires, la MFA a sélectionné CFDP Assurances pour ses valeurs, sa qualité de service et son accompagnement de proximité. En effet, CFDP Assurances conçoit la protection juridique comme un véritable vecteur social d'accès au droit, qui donne à tous une égalité des chances face à la complexité juridique et aux procédures judiciaires. Grâce à sa taille humaine, à la souplesse de ses structures, elle a développé un maillage du territoire jamais égalé sur son marché qui lui permet d'offrir un accompagnement privilégié à ses assurés, notamment en les rencontrant sur rendez-vous.

Les sociétaires taxis de la MFA bénéficieront, à partir du 1er février 2009, de l'offre Protection Juridique professionnelle et vie privée CFDP.

L'Offre vie privée sera commercialisée auprès de tous les sociétaires de la MFA à partir du 1er mai 2009, ainsi qu'une nouvelle garantie défense du permis de conduire intégrée au contrat Automobile.

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
Mail : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
Site Internet : [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Contact presse CFDP Assurances :  
Pascaline Capobianco  
Tél. : 04 91 53 07 93  
Fax : 04 91 53 06 23  
Mail : [pcapobianco@cfdp.fr](mailto:pcapobianco@cfdp.fr)  
Site Internet : [www.cfdp.fr](http://www.cfdp.fr)

La Mutuelle des Motards devient l'assureur exclusif deux roues de la MFA !



Talal Al rifaï, PDG de la MFA et Patrick Jacquot, PDG de l'AMDM.

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifaï, et L'Assurance Mutuelle des Motards, représentée par son Président Directeur Général, Patrick Jacquot ont signé, le 7 Janvier 2009 à Clichy, une convention de partenariat visant à la commercialisation par la MFA de contrats Mutuelle des Motards

La MFA, leader de l'assurance des taxis est attentive aux intérêts de la profession depuis 1930. La Mutuelle des Motards, créée en 1983, est reconnue comme l'assureur spécialiste des conducteurs de deux et trois-roues à moteur.

Le coeur des actions de ces deux mutuelles, membres du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA), passe par la solidarité mutualiste et l'entraide fraternelle, leurs valeurs fondatrices. Elles proposent à leurs sociétaires le meilleur service au prix le plus juste.

Conscientes de leur complémentarité, elles ont décidé d'allier leurs forces et leurs spécificités.

La MFA proposera donc à ses sociétaires, à partir du 1er mars 2009, des contrats deux-roues performants, ceux de la Mutuelle des Motards.

La Mutuelle des Motards devient ainsi l'assureur exclusif deux-roues de la MFA.

Ce partenariat s'inscrit dans le long terme et dans un processus de création et de développement entre les deux mutuelles.

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
Mail: [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
Site Internet : [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Contact presse Mutuelle des Motards :  
Françoise Collomb-Frédéric Castelnau  
Tél. : 01 49 37 77 14  
Port. : 06 62 23 05 15  
Mail : [frederic@carrere.net](mailto:frederic@carrere.net)  
Site Internet : [www.amdm.fr](http://www.amdm.fr)